

Décret présidentiel n° 03-215 du 7 Rabie El Aouel 1424 correspondant au 9 mai 2003 portant nomination des membres du Gouvernement.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment son article 79 (alinéa 1er) ;

Vu le décret présidentiel n° 03-208 du 3 Rabie El Aouel 1424 correspondant au 5 mai 2003 portant nomination de Monsieur Ahmed OUYAHIA, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel du 7 Rabie Ethani 1423 correspondant au 18 juin 2002 portant nomination de Monsieur Ahmed NOUI, Secrétaire Général du Gouvernement ;

Sur proposition du Chef du Gouvernement ;

Décète :

Article 1er. — Sont nommés mesdames et messieurs :

Noureddine	ZERHOUNI dit Yazid.....	Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales
Abdelaziz	BELKHADEM.....	Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères
Mohamed	CHARFI.....	Ministre de la justice, garde des sceaux
Abdelatif	BENACHENHOU.....	Ministre des finances
Noureddine	BOUKROUH.....	Ministre du commerce
Chakib	KHELIL.....	Ministre de l'énergie et des mines
Bouabdellah	GHLAMALLAH.....	Ministre des affaires religieuses et des wakfs
Mohamed Chérif	ABBES.....	Ministre des moudjahidine
Cherif	RAHMANI.....	Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement
Abdelmalek	SELLAL.....	Ministre des transports
Boubekeur	BENBOUZID.....	Ministre de l'éducation nationale
Saïd	BARKAT.....	Ministre de l'agriculture et du développement rural
Lakhdar	DORBANI.....	Ministre du tourisme
Amar	GHOUL.....	Ministre des travaux publics
Abdelhamid	ABERKANE.....	Ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière
Khalida	TOUMI.....	Ministre de la communication et de la culture
Abdelmadjid	ATTAR.....	Ministre des ressources en eau
Mustapha	BENBADA.....	Ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat
Rachid	HARAOUBIA.....	Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Zine Eddine	YOUBI.....	Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication